

BEAUJOLAIS - PLANEURS

Bulletin d'informations du Centre de Vol-à-Voile du Beaujolais

N°1 – février 2023



Editorial

Ce bulletin mensuel regroupera désormais chaque fin de mois toutes les publications parues dans le forum Click & Glide et divers autres articles sur l'actualité du C.V.V.B.

Faites-nous partager vos plus beaux vols, vos expériences, vos performances et les grands événements de votre vie !

Avec votre accord, ces posts seront repris chaque mois dans le bulletin d'informations et ces articles pourront aussi être repris sur notre page Facebook.

Notre Responsable Pédagogique pourra aussi, cette fois-ci de façon anonyme, publier des Rex (retours d'expériences) afin qu'ils profitent à tous.

Christian PAUL

Nouveaux membres

Guillaume Fèvre, FI Planeur et Avion, PL sur 787 chez Air France et qui vient de s'installer à Villefranche s'est inscrit le 4 février. Nous lui souhaitons beaucoup de beaux vols parmi nous !

François Morin, ancien médecin des hôpitaux de Macon et d'Ajaccio qui a longtemps pratiqué le vol libre (parapente, delta) et vient de prendre sa retraite à St Just d'Avray dans la vallée d'Azergues nous a rejoint le 22 février. Nous lui souhaitons une bonne intégration au CVVB.

100 ans de petites histoires illustrées du vol à voile Caladois 2022v1

Sous ce titre, Marc Serrafero a écrit une remarquable rétrospective de la longue histoire du planeur en Beaujolais, qui a commencé au sein de l'Aéroclub de Villefranche au terrain du Colombier, sur les bords de la Saône, dans l'entre-deux guerres. Si vous ne connaissez pas cette histoire, n'hésitez pas à la lui demander !

La photo du mois



Sans son immatriculation sur le fuselage fraîchement remaroufflé et repeint, et avec un moteur et une cellule entièrement révisés, notre vaillant remorqueur confié à Macon Air Service a repris le chemin du hangar aux mains de **Bruno Rémusat**. Un grand merci à **Robert Deroche** qui a bien aidé l'équipe de Kannan Debeaujon pendant ces trois mois de révision générale.



Le remarouflage consiste à retirer et à recoller, puis enduire la toile qui protège le contreplaqué du fuselage ou des bords d'attaque. L'ancien revêtement était craquelé et ne protégeait plus la cellule en bois contre l'humidité.

Le coin des Anciens

Obsèques ce lundi 20 février à Chatillon-d'Azergues de **Jean Revoyre**, dit Jeannot, qui fut pendant une soixantaine d'années un des piliers du CVVB. Son épouse Michèle, déjà malade, est décédée le lendemain et sera inhumée le 3 mars

Motoplaneur

Ce mardi 14 février et mercredi 15, début de l'entretien du SF25. Mise sur châssis, démontage du train principal pour nettoyage et graissage. Les autres opérations suivront !

Mardi 21 et mercredi 22 février, suite de l'entretien du SF25. Démontage des sièges et du plancher pour nettoyage, graissage des commandes, vérification intérieure du fuselage, remplacement des manches, etc. (**Georges Auberger**)

Planeurs

L'Alliance HD est en visite annuelle, et ses plaquettes de freins ont dû être changées sur une roue difficile à démonter.

Guy Regnault a enfin reçu les CDN « export » délivrés par l'OSAC pour les deux planeurs XD et ED destinés à être expédiés en Argentine. Les opérations de chargement du conteneur maritime commencent le 8 mars.

Ce projet de nouveau club-house, que le PLU nous impose de réaliser en prolongation du hangar sur une parcelle de 360 m² maximum, sera rendu possible par la signature d'une Convention d'Occupation Temporaire (COT) de 20 ans avec la CCI également approuvée en C.A. et que nous sommes en train de finaliser. Cette convention prévoit que la CCI deviendra propriétaire de notre bâtiment au terme du contrat (c'est une disposition légale) mais surtout dès 2023 une baisse de nos redevances et charges sur l'ensemble des installations d'environ 10 K€ par an (par rapport à 2021) qui permettra de financer l'investissement.



Le C.A. a également voté en faveur d'une implantation au nord du hangar pour des raisons économiques, climatiques et techniques. Un chemin d'accès direct depuis le portail est possible.

Aérodrome LFHV

La CCI nous informe de l'arrivée ce jour de M. **Harald Veillas**, recruté en qualité d'agent AFIS polyvalent sur l'aérodrome. Peut-être viendra-t-il visiter nos installations. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

C. Paul – 15/02

Création le 22/02 de deux associations dont voici les statuts :

➔ A2A (Association des Acteurs économiques de l'Aérodrome de Villefranche-Tarare)

Cette Association, dans laquelle le CVVB dispose de trois représentants (A. Lefebvre, C. Paul, T. Vairai) a pour objet de regrouper les acteurs économiques, personnes morales ou physiques, ou tout exploitant ou utilisateur d'aéronef de l'Aérodrome de Villefranche-Tarare (LFHV), afin de coordonner les actions à mener pour la défense et la valorisation de l'aérodrome et de ses acteurs. Elle est leur représentante auprès des différentes instances (CCI, ARAF, etc.)

➔ A3F (Association des Amis de l'Aérodrome de Frontenas)

Cette association a pour objet de faire découvrir et apprécier les activités aéronautiques au travers de l'aérodrome de Villefranche-Tarare ainsi que toutes les richesses de la faune et de la flore qui y trouvent refuge. Elle s'attache à valoriser les activités, compétences et le patrimoine aéronautique en facilitant un accès privilégié à ses membres, riverains et visiteurs au travers de rencontres, de visites guidées et toutes autres actions de nature à développer et encourager des vocations dans ce domaine.

L'A3F s'attachera à créer des liens avec tous les acteurs de l'aérodrome. Le CVVB est invité à proposer rapidement quelques riverains non-pilotes, issus de ses fichiers comme les VD pour rejoindre cette association.

Nos installations

Afin de définir nos besoins, le budget et le choix du constructeur de notre futur Club-house une commission est créée.

Elle sera animée par **Thierry Vairai**, administrateur, et contrôlée par **Anthony Loyer**, trésorier et membre du Bureau. Les premiers participants qui ont à ce jour accepté de la rejoindre sont **Patrick Domange, Bruno Remusat, Marc Serrafero et Alain Berthier**.

Si vous souhaitez participer à cette commission, qui communiquera régulièrement sur l'avancement de ses travaux, merci d'adresser vos candidatures au Bureau. Si vous souhaitez seulement lui faire partager vos avis et expériences, n'hésitez pas à leur en parler !

Christian Paul.

Sur les aéroports de dimension réduite, des agents AFIS (Aerodrome Flight Information Service) rendent depuis la tour des services d'information et d'alerte. Ces n'assurent pas une mission de contrôle aérien, mais leur présence améliore la sécurité du terrain et favorise la venue de trafics IFR sur de petits aérodromes.

Cette qualification reste soumise aux procédures en vigueur établies par les directions de l'Aviation Civile.

Tâches correspondantes à ce métier d'Agent AFIS :

- Inspection à chaque prise de service de la piste, des voies de circulation, des aires de stationnement, de la manche à air
- Vigilance permanente pour ce qui est de la pénétration des personnes, des véhicules, des animaux sur l'aire de manœuvre et du respect des consignes de sécurité
- Inspection des travaux lorsqu'ils sont entrepris sur l'aire de manœuvre
- Application de toutes mesures rendues nécessaires et prévues selon des consignes préalablement édictées
- Allumage et extinction du balisage lumineux
- Mise en route et arrêt du groupe électrogène de secours
- Inspection du balisage lumineux avant la tombée de la nuit lorsque des mouvements de nuit sont prévus
- Application de toutes mesures rendues nécessaires lorsque des anomalies ou des pannes sont constatées
- Mise en route et arrêt de l'ensemble émission réception et du dispositif d'enregistrement associé

L'ARAF (Association des Riverains de l'Aérodrome de Frontenas) regroupe depuis plus de 20 ans un certain nombre d'opposants à nos activités qui s'efforcent désormais d'imposer une nouvelle Charte pour l'Environnement qui serait beaucoup plus contraignante que celle que nous respectons aujourd'hui, notamment au niveau du nombre de mouvements, de jours et horaires d'activité.

Centre de Vol-à-Voile du Beaujolais - 544 Rte du Poncelin,
69620 Frontenas - N° SIREN 447929415OSV –

contact@osv69.fr

Téléphone : 04 74 65 38 57